



Document provisoire

DEPARTEMENT DU GARD (30)  
 COMMUNE DU GRAU DU ROI (30 133)  
**PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**



4.3. REGLEMENT GRAPHIQUE – NORD

Révision du PLU arrêtée le :  
 \_\_\_\_\_

Echelle de la carte : 1/2500°

Révision du PLU approuvée le :  
 \_\_\_\_\_



**Zonage du PLU**

- Zone urbaine
- Zone à urbaniser
- Zone agricole
- Zone naturelle

**Prescriptions graphiques**

- Implantation en retrait sur rue
- Linéaire commerces et services à préserver
- Emplacement réservé
- Servitudes de mixité sociale
- Périmètre soumis aux orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG)
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Eléments de patrimoine à préserver ou à mettre en valeur au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme (voir les plans 4.3, 4.4 et 4.5)

**Fond de plan (cadastre, PCI 2021)**

- Piscine
- Bâtiment
- Parcelle

*Mer Méditerranée*

**Détail des zones**

- Zone Ua** : centre historique du Grau-du-Roi
  - Secteur Ua : rive gauche du centre historique et aux quais Général de Gaulle en rive droite
  - Secteur Ua1 : rive droite du centre historique (hors quais Général de Gaulle)
  - Secteurs Ua2 : front de mer du centre historique
- Zone Ub** : zone avec une dominance d'habitat en R+1 et R+2 (individuel, jumelé, en bande et petits collectifs)
  - Secteur Ub1 : front de mer caractérisé par la présence d'habitat individuel et de petits collectifs
- Zone Uc** : première tranche de l'écoquartier
- Zone Ucamp** : campings situés dans l'enveloppe urbaine
- Zone Ud** : zones urbaines dominées par l'habitat collectif
  - Secteur Ud1 : opération des Orchidées
- Zone Ue** : zones urbaines à vocation économique.
  - Secteur Ue1 : zone portuaire technique de Port Camargue
  - Secteurs Ue2 : zone d'activités de Nouveau Port
  - Secteur Ue3 : zone d'activités de Mon plaisir
  - Secteurs Ue4 : zones d'activités commerciales, avec des sous-secteurs Ue4a correspondant à celles situées dans le quartier de Port Camargue
  - Secteurs Ue5 : zones d'activités de tourisme et loisirs
  - Secteur Ue6 : projet de centre de recherche spécialisé sur la mer
  - Secteur Ue7 : secteur d'activité de gardiennage
- Zone Ulep** : zone à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- Zone Un** : secteurs d'espaces verts urbains
- Zone Up** : quartier de Port Camargue
  - Secteur Up : habitat sous forme de Marina à Port Camargue
  - Secteurs Up1 : habitat collectif localisé à Port Camargue
- Zone Uport** : zones dédiées aux équipements techniques nécessaires à la navigation (pontons, berges, etc.)
- Zone Ut** : zone dominée par des résidences de tourisme.
  - Secteur Ut1 : village de vacances « Presqu'île du Ponant » ayant la spécificité d'être implantée en partie sur le territoire communal du Grau du Roi et en partie sur celui de la Grande Motte
- Zone ZAU** : zone à urbaniser faisant l'objet d'un projet d'écoquartier
- Zone A** : zone agricole
  - Secteur Ar : activités existantes de ranchs
- Zone N** : zone naturelle
  - Secteur Ncamp : camping de l'Espiguette
  - Secteur Nd : dépôt d'hydrocarbures